



ECODÉTERGENT

DEGZYM PAE

Dégraissant enzymatique alimentaire

Dégraissant destiné au nettoyage des sols et surfaces fortement souillées en milieu alimentaire. En facilitant la destruction du biofilm, c'est également le produit idéal pour une utilisation en alternance avec un désinfectant. L'efficacité détergente est obtenue grâce à des tensioactifs d'origine végétale et aux enzymes actives sur toutes types de salissures.

De par son pH proche de la neutralité et de sa forte biodégradabilité, il ne présente aucun risque pour les utilisateurs, l'environnement et les matériaux. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

Mode d'emploi

Appliquer directement la solution sur la surface à nettoyer. Inutile de rincer sauf dans le cas d'une surface pouvant rentrer au contact de denrées alimentaires.

Conditionnements

carton de 12 pulvérisateurs 750mL,
carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide incolore
- ▶ pH : 8 - 9
- ▶ Densité : 1,01 - 1,03

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

Sécurité selon FDS

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

06-09-2024 Ind. 01 ■

